

**1. GRADE, METIER, EMPLOI**

<b>Grade</b>	AIDE SOIGNANT(E)
<b>Emploi</b>	AIDE SOIGNANT(E)
<b>Métier</b>	PROFESSION DE SOINS ET ACTIVITES PARAMEDICALES
<b>% temps</b>	100 %

**2. AFFECTATION**

<b>Pôle</b>	PSYCHIATRIE ENFANT ADOLESCENT
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Département ADO 0239
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	UF 2580 UHBA

**3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL**

L'Aide-Soignant(e) est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité ; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'unité.

En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

L'Aide-Soignant(e) est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie : Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'unité de soins.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail.

**4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE**

- Temps de travail : 100% avec repos variables
- Cycle hebdomadaire : Horaires de travail en roulement de 12 semaines / 12h00
- Amplitude horaire : 06h30-18h30 ou 09h00-21h00
- Horaires : du lundi au dimanche, adaptable aux nécessités de service
- Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé
- Congés pris dans le respect de la note « Gestion du Temps de Travail » de l'organisation du service et de la continuité des soins



## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

### 5.1. Caractéristiques du pôle PEA

La pédopsychiatrie, selon la HAS et les ARS, est une spécialité médicale visant à :

- Repérer, diagnostiquer et traiter les troubles psychiques chez les enfants et adolescents.
- Assurer une prise en charge coordonnée entre les différents acteurs.
- Garantir la continuité des soins, notamment lors du passage à l'âge adulte.
- Adapter l'offre de soins aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Le référentiel de qualité et sécurité de soins version 2025 de l'HAS a comme critère impératif : Critère 1.1-02 - Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté.

Le Haut Comité de la santé publique rend compte en décembre 1992, dans son rapport Stratégie pour une politique de santé, de la complexité de la période de l'enfance et de l'adolescence et de ses conséquences sur la santé de l'enfant et du futur adulte : « L'enfance et l'adolescence sont des périodes du développement physique et mental, de l'acquisition d'un capital culturel et scolaire, plus ou moins important, de l'intégration à la vie sociale, plus ou moins réussie. C'est aussi un moment d'identification personnelle et sociale et celui où achève de se constituer le capital - santé [...]. ».

Ainsi, la pédopsychiatrie s'adresse à des enfants et des adolescents dont les souffrances ne peuvent se comprendre qu'en tenant compte du développement, de l'histoire individuelle, des liens familiaux et du contexte social. L'âge chronologique ne suffit pas à décrire les réalités cliniques : c'est aussi le degré de maturité affective, la nature des symptômes et l'environnement de vie qui permettent de penser l'indication d'un accompagnement. La pédopsychiatrie au sein de notre Pôle s'organise ainsi autour de quatre départements cliniques répartis sur l'ensemble du territoire du CHV PULM (intra et extra hospitalier). En amont des Départements la Plateforme POP (Plateforme d'Evaluation et d'Orientation) permet de recevoir les demandes et de les orienter de façon la plus efficiente possible

#### **Département PPE – Périnatalité et Petite Enfance (de la préconception à 5 ans)**

La toute petite enfance est une période fondatrice, où la vie psychique émerge dans la relation à l'autre. Les souffrances qui s'y manifestent ne sont pas toujours verbalisées, mais s'expriment par le corps, le sommeil, l'alimentation ou la relation. La pédopsychiatrie, à ce stade, s'attache à comprendre les fragilités du développement dès les premiers instants de vie, voire en amont, au cours de la grossesse. Ce département s'adresse à une population en période de vulnérabilité : les parents et les enfants.

Il prend en charge trois domaines d'activités de soins :

- La préconception,
- La périnatalité (De 0 à 2 ans),
- La petite enfance (De 2 à 5 ans).

Ces domaines d'activité se déclinent sous la forme de consultations, thérapies individuelles et familiales, interventions groupales, interventions à domicile, Guidance Parentale, Rééducations Orthophoniques ou Psychomotrices, etc.

#### **Département TETA – Trauma Enfants / Troubles Anxieux (de 6 à 12 ans)**

Entre 6 et 12 ans, l'enfant acquiert peu à peu les repères nécessaires pour appréhender le monde, mais aussi pour intérioriser ses angoisses. Cette période charnière, où les apprentissages scolaires et les liens sociaux deviennent centraux, est aussi celle où peuvent apparaître des troubles anxieux, des réactions post-traumatiques ou des comportements d'opposition qui masquent souvent une souffrance intérieure. Ce département accueille des enfants confrontés à des expériences de rupture, de violence ou d'instabilité, mais aussi ceux chez qui l'anxiété devient envahissante. Il s'agit ici de reconnaître les signaux de détresse, souvent discrets ou détournés, et de soutenir l'enfant dans son expression émotionnelle, à travers une approche contenante, sécurisante et adaptée à son âge.



Il prend en charge deux dimensions cliniques :

- Le Psycho traumatisme de l'enfant,
- Les Troubles Anxieux de l'enfant (dont le refus scolaire anxieux).

Avec trois axes des prises en charge :

1. Des soins individuels et interventions groupales,
2. L'accompagnement et la guidance parentale,
3. L'appui aux Partenaires

### **Département ADOLESCENT ET TRANSITION (de 13 à 18 ans)**

L'adolescence est une étape de bascule, à la fois pleine de promesses et de vulnérabilités. À l'interface entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescent explore son identité, cherche sa place, questionne ses repères. C'est aussi à cet âge que peuvent émerger des troubles psychiques plus structurés. Ce département accompagne des jeunes parfois en crise, parfois en quête de sens, souvent tiraillés entre dépendance et besoin d'autonomie. Le soin s'y déploie dans une écoute respectueuse de leur singularité, avec une attention particulière portée à la continuité des parcours, notamment lors du passage vers les services de psychiatrie adulte.

Dédié aux jeunes de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiatriques complexes. Il propose une prise en charge spécialisée pour accompagner les adolescents vers l'âge adulte en tenant compte des spécificités de cette période de transition. Le département dispose d'une offre de soin permettant une réponse gradée aux besoins des adolescents.

Avec trois axes des prises en charge :

1. Des soins individuels et interventions groupales (sur site ou à domicile),
2. L'accompagnement et la guidance parentale,
3. L'appui aux Partenaires.

### **Département SUNRISE – Service Universitaire du Neurodéveloppement (1 à 18 ans, transversal)**

Certaines trajectoires de développement se déploient hors des normes attendues. Le département SUNRISE s'adresse aux enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement : troubles du spectre de l'autisme, troubles du langage, de l'attention, des apprentissages ou déficiences. Ce département, transversal à tous les âges, propose une approche globale, pluridisciplinaire et évolutive. Il ne s'agit pas seulement de diagnostiquer, mais d'accompagner chaque enfant dans sa singularité, en mobilisant les ressources de son entourage et de son environnement. SUNRISE incarne ainsi une vision ouverte, intégrative et bienveillante de la pédopsychiatrie contemporaine.

Le département SUNRISE intervient auprès d'enfants de 1 à 18 ans. Il vise à diagnostiquer précocement, à accompagner les familles et les jeunes et à intervenir de façon ciblée et limitée dans le temps lors de moment de crise ou de transition.

Les objectifs du Département sont :

- L'Évaluation et la prise en charge pluridisciplinaire et précoce des enfants,
- La Psychoéducation auprès des familles, enfants et adolescents,
- La Prise en charge mobile sur les lieux de vie (dont l'école) lors de situations complexes avec des comportements déris,
- La Prise en charge spécifique sur temps court et déterminé au préalable qui sont insuffisamment instaurés dans leur environnement

**En extra hospitalier**, les quatre Départements sont représentés dans chacune des cinq Plateformes de soins sectorisées :

- Nord Rillieux,
- Sud Lyon 8 : Monplaisir,



- Est Meyzieu,
- Ouest Perrache,
- Centre Villeurbanne.

En intra hospitalier, il existe des unités de recours et des dispositifs d'Hospitalisations Complète et Ambulatoires qui dépendent des Départements :

**UNITES DE RECOURS :**

- VAGUE VAriance de Genre Unité Enfant (Consultation 8-18 ans),
- MEF Maison de l'Enfant et de la Famille (Consultation et orientation 3-11 ans),

**DEPARTEMENT PPE : PERINATALITE ET PETITE ENFANCE**

- UBPP HC : Unité Bébé Parent Périnatalité (Unité d'Hospitalisation),
- UMB HDJ : Unité Bébé Parent Périnatalité (Hôpital de Jour),
- CPC : Consultation Pré-Conceptionnelle.

**DEPARTEMENT ADOLESCENT ET TRANSITION**

- UHBA HC : Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents,
- HC Hubert Flavigny : Unité d'Hospitalisation pour Adolescents,
- HDJ Hubert Flavigny (Hôpital de Jour),
- HDJ ASAP Accueil et Soins pour Adolescents en Psychiatrie (Hôpital de Jour),
- Equipe Mobile pour Adolescents Mouv'ADOS,
- RAFT Relais Accueil Familial Thérapeutique (Consultation).

**DEPARTEMENT SUNRISE : SERVICE UNIVERSITAIRE DU NEURODEVELOPPEMENT**

- Unités DENVER (Consultation),
- CEDA : Centre Evaluation Diagnostic Autisme,
- CETESLA : Centre d'Evaluation Spécialisé dans les Troubles du Langage, des Apprentissages et de l'Attention.

**5.2. Caractéristiques du lieu d'exercice**

L'Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents (UHBA) est une unité qui accueille des adolescents âgés de 13 à 18 ans, en situation de crise psychique. Elle peut accueillir entre 6 à 8 adolescents, pour une durée moyenne d'hospitalisation de 5 à 7 jours.

Elle fait partie du service Adolescence et Transition (Dr TATOU), au sein du pôle PEA (Dr SAUNIE) de l'hôpital du Vinatier.

Les adolescents y sont orientés depuis les services d'urgence (UPRM, HEH, St Luc St Joseph, Lyon Sud pour les plus de 16 ans, urgences pédiatriques de l'HFME pour les moins de 16 ans), et depuis les secteurs extra-hospitaliers (CMP et hôpitaux de jour) du territoire du Rhône couvrant les intersecteurs du Vinatier, de l'hôpital St Jean de Dieu, et de l'hôpital de St Cyr-au-mont-d'or.

Au terme de l'hospitalisation sur l'UHBA, lorsque des adolescents doivent bénéficier d'une durée de soin hospitalière plus longue, ils peuvent être adressés sur les unités intra-hospitalières rattachées au Vinatier et à St Jean de Dieu.

L'équipe soignante sur l'unité est **pluri-disciplinaire**. Y interviennent :

- Un pédopsychiatre responsable d'unité à mi-temps,
- Un pédopsychiatre PH ou assistant,
- Des Internes,
- Un cadre de santé à mi-temps,
- Un secrétaire,



- Un psychologue clinicien,
- Un psychomotricien,
- Des éducateurs spécialisés,
- Une assistante sociale,
- Des infirmiers,
- Des aides-soignants,
- Des auxiliaires puériculture.

## 6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'Aide-Soignant(e) dispense des soins conformément à la législation en vigueur telle qu'elle est définie par le Décret n° 2021-980 du 23 Juillet 2021.

Il (elle) réalise sous la responsabilité de l'infirmier(e) des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé pour préserver ou restaurer la santé, le bien-être, l'autonomie de la personne

Il (elle) participe à la réalisation de projets de soins thérapeutiques au sein d'une équipe pluri professionnelle.

## 7. ACTIVITES PRINCIPALES

### Accueil et accompagnement des adolescents et de leurs familles

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage.
- Proposer un environnement adapté au patient et à sa pathologie (chambre individuelle, situation de la chambre dans le service, soin en espace dédié ...).
- Recueillir les données cliniques et les informations nécessaires à l'établissement du projet de soins individualisé.
- Surveiller l'évolution de l'état de santé de l'adolescent et évaluer son comportement et assurer la transmission aux responsables concernés.

### Réalisation des soins en collaboration avec l'infirmier

- Identifier les besoins fondamentaux et apprécier l'état de santé d'un adolescent ou d'un groupe et apporter une réponse adaptée.
- Evaluer le changement de comportement d'un adolescent.
- Discerner le caractère urgent et/ou important d'une situation de soins pour alerter.
- Réaliser son activité dans les règles de bonnes pratiques.

### Communication, coordination avec l'équipe et avec les acteurs hors unité

- Apporter son assistance lors des appels à l'aide.
- Participer à la tenue des dossiers patients (logiciel CORTEXTE) : retranscriptions d'informations.
- Participer aux relèves avec transmissions ciblées et relèves physiques.
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés.
- Participer aux entretiens infirmiers (admission, orientation, aide, à visée psychothérapeutique).
- Participer aux groupes à visée psychothérapeutique.
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles.
- Participer et s'engager au groupe d'analyse de la pratique et/ou de supervision.

### Accompagnement des apprenants AS et nouveaux arrivants

- Participer à l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des apprenants Aide-Soignant.
- Participer à l'accueil, l'encadrement des professionnels en stages d'immersion.



- Représenter le service dans les groupes transversaux initiés par la Direction des soins et le Département Qualité.
- S’impliquer dans le projet du service et du pôle PEA.

**Entretien et gestion du matériel et des locaux**

- Gérer les repas des patients : commande, vérification (en collaboration avec l’infirmier) et accompagnement et observation de l’adolescent à la prise du repas.
- Réaliser les commandes d’épicerie et de matériel à Usage Unique.
- Gérer le stock de linge.

**8. ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Initier et animer des ateliers thérapeutiques de médiation.
- S’inscrire dans des entretiens d’aide ou à visée thérapeutique.
- Capacité d’étayage et de pare excitation auprès des adolescents.
- S’inscrire dans une dynamique de travail en équipe et en collaboration
- Participer au travail d’élaboration dans les instances cliniques, institutionnelles et d’analyse de la pratique.
- Avoir une dynamique de travail en réseau afin de pouvoir faciliter les liens et l’articulation avec les différents partenaires impliqués dans la prise en charge.

**9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES****9.1. Formation souhaitée**

- Diplôme d’Aide-Soignant.

**9.2. Expérience professionnelle**

- Intérêt pour le travail auprès d’adolescents

**9.3. Connaissances spécifiques attendues**

- Capacité d’étayage et de pare excitation auprès des adolescents
- S’inscrire dans une dynamique de travail en équipe et en collaboration
- S’inscrire dans des entretiens d’aide ou à visée thérapeutique

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle PEA

**Modifications apportées par la nouvelle version**

première version

**Rédaction**PY. CHAIX  
Faisant Fonction  
Cadre de santé  
B. GARNIER  
Cadre supérieur de santé  
Assistant cheffe de pôle PEA**Vérification**E. BLONDELLE  
Cadre Supérieure de santé  
Faisant Fonction**Validation**PH. DUCHARME  
Coordonnateur général des soins